

THERAPEUTIQUE DENTAIRE

La créosote dans les pansements dentaires—Les dentistes ont employé la créosote dès le début, ses propriétés analgésiques et légèrement caustiques en ont fait un médicament de choix dans le traitement des pulpites et des névralgies dentaires.

Pour les pansements calmants, on peut employer indifféremment la créosote de houille ou la créosote de hêtre.

La créosote de bouille étant beaucoup plus caustique, donne même des résultats plus rapides, mais son usage en art dentaire doit s'arrêter là.

La créosote de hêtre est le médicament de choix (Seimbille). Elle réunit à la fois tous les avantages, c'est un antiseptique très puissant, en même temps qu'un momifiant et un anesthésique.

Son emploi est indiqué dans un grand nombre de cas : désinfection des dents profondément cariées, fistules dentaires, pulpite aiguë, alvéolite après extraction, pyorrhée alvéolaire, etc.

On l'emploie pure ou associée à certains produits, pure dans le traitement des fistules dentaires, dans les cas de pulpite ou d'alvéolite après extraction.

Comme antiseptique dans le traitement des dents infectées, on l'emploie généralement pure ; elle ne donne jamais de réaction médicamenteuse, avantage précieux, si on considère que beaucoup d'insuccès sont dus autant à l'action irritant du médicament employé qu'à la pullulation des éléments infectieux.

Toutefois on peut l'associer au formol et à d'autres médicaments.

Une excellente formule serait la suivante :

Créosote de hêtre : 4 grammes

Alcool à 95% : 2 grammes

Guïacol : 2 grammes

Formol à 40% : 1 gr. 50 cgr.

Essence de géranium rosat : 0 gr. 50 cgr. (Seimbille)

A vrai dire, cette formule ne paraît pas donner des résultats bien supérieurs à ceux obtenus avec la créosote de hêtre pure, toutefois, elle offre l'avantage de masquer légèrement l'odeur désagréable de cette dernière.— (Extraits du *Journal des Patriciens*, No. 28, 1922).
